

Le comité consultatif, organisme intergouvernemental qui se réunit de temps à autre pour voir où en est l'exécution du plan de Colombo et pour étudier les principales questions qu'elle pose, compte maintenant parmi ses membres l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, le Canada, Ceylan, l'Inde, Laos, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni et le Viet-Nam, ainsi que les États-Unis, qui poursuivent aussi un important programme d'aide économique dans la même région.

Le Parlement canadien a approuvé une contribution de 25 millions de dollars comme aide financière aux gouvernements du Sud et du Sud-Est de l'Asie pour 1951-1952, et il a été décidé ensuite que pendant la première année de mise en œuvre du plan de Colombo l'aide accordée par le Canada serait répartie entre l'Inde et le Pakistan.

A la demande du gouvernement de l'Inde, le gouvernement canadien a convenu d'affecter une somme de 10 millions à l'expédition de blé à l'Inde, sous le régime du plan de Colombo. Le blé a été expédié de ports canadiens du littoral de l'Ouest au cours de l'hiver et au début du printemps de 1952. Le gouvernement indien a convenu d'établir, comme contre-partie, un fonds spécial de roupies équivalent aux 10 millions de dollars versés pour ce blé par le gouvernement canadien; le fonds dit de contre-partie devra servir au financement, à l'intérieur du pays, de projets de développement économique approuvés par les deux gouvernements. Il a été convenu que le fonds de contre-partie à l'égard du blé aidera à financer un projet d'irrigation et d'aménagement hydro-électrique à Mayuraskshi, dans le Bengale de l'Ouest; on estime que les travaux, une fois terminés, permettront d'accroître de 600,000 acres la superficie des terres arables et de produire environ 4,000 kilowatts d'énergie électrique. La plus grande partie du surplus des fonds mis à la disposition de l'Inde dans le cadre du programme de 1951-1952 a été affectée à l'achat de véhicules pour la Société des transports de l'État de Bombay.

La principale entreprise du programme canadien d'assistance au Pakistan consiste en la construction d'une fabrique de ciment, qui sera installée dans la région du Thal, dans le Pendjab, où le gouvernement du Pakistan entreprend des travaux de colonisation de grande envergure. Exception faite de la main-d'œuvre et des matériaux locaux, le Canada fournit tout l'outillage, les matériaux et le personnel technique nécessaires à la construction de la fabrique.

Les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont décidé d'un commun accord d'établir et de monter une ferme expérimentale d'élevage dans cette même région du Thal; la participation du Canada à cette entreprise commune prendra la forme d'envois d'outillage agricole et de matériel connexe. Le programme canadien à l'égard du Pakistan comporte aussi d'autres articles. Une forte quantité de traverses de chemin de fer en bois sera fournie par la Colombie-Britannique; on a un besoin urgent de ces traverses pour la remise en état et l'expansion du réseau ferroviaire du Pakistan. Des levés géologiques, y compris des photographies aériennes, seront effectués; ils seront d'une très grande utilité pour l'exploitation des ressources naturelles du Pakistan.

Un autre aspect important du plan de Colombo consiste dans l'octroi d'assistance technique aux gouvernements de la région. Afin de mettre en œuvre ce point du programme, un Conseil de coopération technique a été établi à Colombo; le Canada y a nommé un représentant permanent. Bien que partie intégrante du plan de Colombo, le programme de coopération technique est destiné à compléter les initiatives d'assistance technique des Nations Unies et des institutions spécialisées dans cette région.